

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le mardi 23 août 2016 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Madame Marjolaine Dubé D'Astous, conseillère
Monsieur Martin Carrier, conseiller
Madame Chantal Gendron, conseillère
Monsieur Mario Gendron, conseiller

Sont absentes : Madame Mélanie Bélanger, conseillère
Madame Johanne Caron, conseillère

Constat du quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. La secrétaire-trésorière adjointe, madame Rollande Ouellet est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance
Résolution 178-16

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 35 sur proposition de Madame Chantal Gendron et appuyé par Monsieur Mario Gendron.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Prolongement de l'Avenue du Centenaire, estimation des coûts.
4. Télus, déplacement de poteau (ancrage)
5. Suivi dans le dossier du Point de services Desjardins de Saint-Damase
6. Levée de la séance

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 179-16

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, appuyé par Monsieur Mario Gendron d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

Prolongement de l'Avenue du Centenaire

Dépôt de l'estimation des coûts pour le prolongement de l'avenue du Centenaire préparé par le service du génie municipal de la MRC de La Matapédia. Les membres du conseil demandent de vérifier auprès de Francis Bélanger, opérateur de l'eau potable et des eaux usées, si on retrouve sur le terrain situé au 54 avenue du Centenaire le service d'entrée d'eau potable et eaux usées. Aucune décision n'a été prise, ce point sera reporté à la prochaine séance.

Télus, déplacement de poteau (ancrage)
Résolution 180-16

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, appuyé de Monsieur Mario Gendron et résolu unanimement que la Municipalité assume les frais d'addition de poteau de haubanage et ancrage, l'enlèvement d'un ancrage et le transfert de haubans au 52 avenue du Centenaire au coût de 3 797.65 \$ taxes incluses.

Adoptée

Suivi dans le dossier du Point de services Desjardins de Saint-Damase

Monsieur Jean-Marc Dumont fait un suivi aux membres du conseil concernant le dossier du **Point de service Desjardins de Saint-Damase** et demande à ceux-ci d'être présents lors de la rencontre du 6 septembre prochain à la salle paroissiale.

Levée de la réunion
Résolution 181-16

Il est proposé par Madame Chantal Gendron de clore la séance à 20 h 30.

Adoptée

Jean-Marc Dumont, maire

Rollande Ouellet, secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire